



Randonnées Jet ski - quad - buggy

MFL EVENEMENTS

Individuels - groupes - CE - Journées multi activités
Organisation de raids en Tunisie (Quad - 4x4 - buggy)

MICHEL FABRE Quartier Saint Pierre Route de Valcros 83390 CUERS

Port : 06 11 57 49 52 - Tel : 04 94 48 64 65 - Site web : <http://mflorg.free.fr> - Email : mf.loisirs@wanadoo.fr

SIRET : 325 352 995 00022 - I.C.FR 86 325 352 995



RAID EL BORMA 1000 - TUNISIE 2008 PROGRAMME



Samedi 25 Octobre 2008 : Départ bateau MARSEILLE à 11 H 30

Dimanche 26 /10 : Arrivée TUNIS vers 9 H 30

Liaison TUNIS/DOUZ (520 KM. env.) - Hôtel

Lundi 27 /10 : journée libre - préparation du matériel - liaison jusqu'à KSAR GHILANE

Baignade dans la source d'eau chaude - arrivée des passagers avion - nuit à l'oasis

DEBUT DU RAID

Du mardi 28/10

Nouveau tracé pour cette 3^{ème} édition, avec la découverte des paysages grandioses et insolites du grand erg oriental.

Des étapes en alternance dans les cordons de dunes, les grands espaces, la montagne.

De la piste et du hors piste.

au

Passage à EL BORMA, TATAOUINE, MATMATA

Un bivouac d'accueil traditionnel chaque soir, une soirée hôtel à MATMATA (détente, piscine)

Dimanche 2/11

Retour à KSAR GHILANE le 6^{ème} jour, baignade - nuit à l'oasis

FIN DU RAID

Lundi 3/11 :

Départ des passagers avion - retour à DOUZ pour les autres participants - Hôtel

Mardi 4/11 :

Liaison DOUZ/HAMMAMET (450KM env.) - Hôtel

Mercredi 5/11:

Liaison HAMMAMET/TUNIS (65 KM env.)

Départ bateau à 11 H,

Jeudi 6/11 :

Arrivée MARSEILLE vers 9 H

OPTION AVION (nous consulter)

Lundi 27/10 : Vol FRANCE / DJERBA - Transfert DJERBA / KSAR GHILANE -

Du Mardi 28/10 au Dimanche 2/11 : Déroulement du raid

Transfert KSAR GHILANE / DJERBA en fin de journée - Hôtel

Lundi 3/11 : Vol DJERBA / FRANCE

- Les véhicules et remorques pourront stationner à KSAR GHILANE pendant toute la durée du raid.
- Ce raid n'est pas une compétition, il vous laissera le temps de découvrir et d'apprécier des paysages somptueux.

- Pendant le raid, les casses croûte et l'eau pour la journée seront distribués le matin au petit déjeuner.
- Tout est mis en œuvre pour que vous gardiez un excellent souvenir de ce séjour.



TARIFS



Inscription RAID :

- pilote + buggy, SSV ou quad : **1650 €**
- passager buggy , SSV ou quad : **590 €**
- suivi du raid avec votre 4x4 : **690 €** par personne et **590 €** à partir du 3^{ème} passager

Sont inclus :

- ✕ les bivouacs d'accueil chaque soir, la soirée hôtel à MATMATA
- ✕ la pension complète pendant tout le raid, (petit déjeuner, casse croûte du midi, repas du soir. boisson : eau minérale)
- ✕ la fourniture de l'essence pour les buggies , SSV et quads pendant tout le raid.
- ✕ les road book
- ✕ le transport d'une malle de 90 cm. à chaque étape par machine engagée (buggy, SSV ou quad)
- ✕ un véhicule d'assistance technique
- ✕ l'assistance médicale
- ✕ l'organisation générale et la logistique

Traversée bateau MARSEILLE/TUNIS aller-retour + hôtels :

- 1 véhicule + 2 personnes + 1 remorque (6m. maxi) : **1690 €**
- 1 véhicule + 2 personnes sans remorque : **990 €**
- à partir de la 3^{ème} personne dans le même véhicule : **390 €** par personne
- supplément single hôtels : **80 €** par personne

Sont inclus:

- ✕ la traversée MARSEILLE / TUNIS aller-retour en cabine double, classe confort, sanitaires privés, hors repas
- ✕ 2 hôtels à DOUZ, 1 hôtel à HAMMAMET en $\frac{1}{2}$ pension et chambre double
- ✕ l'assurance assistance rapatriement

Exemple du coût total standard : inscription raid + traversée bateau

1 véhicule + 2 personnes + 1 remorque + 2 machines (2 pilotes) = **4990 €** soit **2495 €** par personne
1 véhicule + 2 personnes + 1 remorque + 1 machine (1 pilote + 1 passager) = **3930 €** soit **1965 €** par personne

Ces prix sont un maximum, vous pouvez les réduire en vous groupant par véhicule et remorque

- Les tarifs sont établis sur la base de chambres doubles en $\frac{1}{2}$ pension pour tous les hôtels hors boissons.
- Pour la traversée bateau, en cabine double minimum, classe confort avec sanitaires privés, hors repas
- Les buggies, SSV et quads devront se présenter au départ de la première étape avec les pleins faits machine + réserve (10l. mini)
Le carburant sera fourni ensuite jusqu'à la fin du raid selon les conditions particulières de vente, paragraphe D.

Il reste à votre charge pour tout le séjour :

- les repas sur le bateau et 4 repas de midi, (avant et après le raid)
- les boissons dans les hôtels, les extra . . .

OPTIONS (Nous consulter)

- Suivi du raid en passager des véhicules de l'organisation.
- Voyage avion et acheminement de votre buggy, SSV ou quad par nos soins.
- Location buggy,SSV ou quad (selon disponibilité)



RAID EL BORMA 1000 -TUNISIE - BULLETIN D'INSCRIPTION

25 octobre / 6 novembre 2008

(1 bulletin par machine à remplir recto verso)

PILOTE

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

TEL :

EMAIL :

PORT :

N° PASSEPORT:

DELIVRE LE :

A :

DATE VALIDITE :

PROFESSION :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE BESOIN :

TEL :

ASSURANCE ASSISTANCE SANITAIRE ET RAPATRIEMENT : incluse par FERRYTOUR

Si vous désirez garder votre assurance personnelle, donnez les renseignements suivants :

ORGANISME :

N° CONTRAT :

TEL 24H/24 :

VOTRE TAILLE : S - M - L - XL ...

PASSAGER

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

TEL :

EMAIL :

PORT :

N° PASSEPORT:

DELIVRE LE :

A :

DATE VALIDITE :

PROFESSION :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE BESOIN :

TEL :

ASSURANCE ASSISTANCE SANITAIRE ET RAPATRIEMENT :(idem que pour le pilote)

ORGANISME :

N° CONTRAT :

TEL 24H/24 :

VOTRE TAILLE : S - M - L - XL ...

CATEGORIE : BUGGY SSV QUAD 4X4 : cocher la case correspondante

MARQUE :

TYPE :

CYLINDREE :

IMMATRICULATION

VEHICULE POUR VOYAGE BATEAU :

MARQUE :

TYPE :

IMMATRICULATION :

REMORQUE : IMMATRICULATION :

TARIFS ENGAGEMENT RAID : (hors traversée bateau, cocher la case correspondante)

PILOTE + BUGGY, SSV OU QUAD :	1650 €	[]
PASSAGER BUGGY, SSV OU QUAD :	590 €	[]
MALLE SUPPLEMENTAIRE (90 cm.) :	75 € x	= € []
SUIVI DU RAID AVEC VOTRE 4X4 (par personne) :	690 € x	= € []
A PARTIR DE LA 3 ^{ème} PERSONNE DANS VOTRE 4X4 :	590 € x	= € []
TOTAL :		€

Ces prix incluent:

- les bivouacs d'accueil chaque soir, la soirée hôtel à MATMATA
- la pension complète pendant tout le raid, (petit déjeuner, casse croûte de la journée, repas du soir. boisson : eau minérale).
- la fourniture de l'essence pour les buggies, SSV et quads pendant tout le raid, (réservoir et réserve pleins au départ)
- les road book
- un véhicule d'assistance technique, l'assistance médicale
- le transport d'une malle de 90 cm à chaque étape par machine engagée
- l'organisation générale et la logistique

MODE DE REGLEMENT : chèque à l'ordre de : **MF LOISIRS ORGANISATION**

- **TARIFS TRAVERSEE BATEAU MARSEILLE/TUNIS ALLER - RETOUR + HOTELS :** cocher la case correspondante

Si vous êtes déjà inscrit dans un véhicule pour la traversée bateau, nom du conducteur :

1 véhicule + 2 personnes + 1 remorque (6m. maxi) :	1690 €	[]
véhicule + 2 personnes sans remorque :	990 €	[]
A PARTIR DE LA 3 ^{ème} PERSONNE DANS LE MEME VEHICULE : prix par personne :	390 € x	= € []
SUPPLEMENT SINGLE HOTELS : prix par personne :	80 € x	= € []
TOTAL		€

Remplir la fiche d'identification des passagers supplémentaires

Ces prix incluent :

- La traversée MARSEILLE/TUNIS aller-retour en cabine double, classe confort, sanitaires privés, hors repas
- 2 hôtels à DOUZ, 1 hôtel à HAMMAMET en ½ pension et chambre double
- l'assurance assistance rapatriement

MODE DE REGLEMENT : chèque à l'ordre de **FERRYTOUR**

RESERVATION: joindre un chèque de **500€** par pilote buggy, quad ou SSV et **300€** pour tous les autres participants à l'ordre de : MF LOISIRS ORGANISATION.

L'inscription sera validée dès réception de ce règlement et du présent bulletin daté et signé par les participants.
Le solde selon les 2 modes de règlement demandés 30 jours avant le début du raid.

Bulletin et règlement à renvoyer à : MF LOISIRS ORGANISATION Michel FABRE
Quartier St. Pierre - Route de Valcros
83 390 CUERS

Je soussigné: - (pilote) -

Je soussigné: - (passager) - certifie avoir pris connaissance du programme et du déroulement de
du séjour, des conditions générales et particulières de vente à la date de mon inscription et reconnais les accepter dans leur
intégralité.

Fait à : le :

Mention manuscrite « lu et approuvé » suivie de votre signature - (pilote et passager, pour les mineurs signature des parents)



RAID EL BORMA 1000 - TUNISIE - FICHE IDENTIFICATION PASSAGERS

25 octobre / 6 novembre 2008

à partir de la 3^{ème} personne dans le même véhicule Nom du conducteur :

NOM : PRENOM :
ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :
TEL : EMAIL : PORT :
N° PASSEPORT : DELIVRE LE : A : DATE VALIDITE :
PROFESSION :
PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE BESOIN :

TEL :

ASSURANCE ASSISTANCE SANITAIRE ET RAPATRIEMENT : incluse par FERRYTOUR

Si vous désirez garder votre assurance personnelle, donnez les renseignements suivants :

ORGANISME : N° CONTRAT : TEL 24H/24 :

VOTRE TAILLE : S - M - L - XL . . .

Je soussigné certifie avoir pris connaissance du programme et du déroulement de l'ensemble du séjour,
Des conditions générales et particulières de vente à la date de mon inscription et reconnais les accepter dans leur intégralité.

Fait à : le :

Mention manuscrite « lu et approuvé » suivie de votre signature - (pour les mineurs signature des parents)

NOM : PRENOM :
ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :
TEL : EMAIL : PORT :
N° PASSEPORT : DELIVRE LE : A : DATE VALIDITE :
PROFESSION :
PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE BESOIN :

TEL :

ASSURANCE ASSISTANCE SANITAIRE ET RAPATRIEMENT : incluse par FERRYTOUR

Si vous désirez garder votre assurance personnelle, donnez les renseignements suivants :

ORGANISME : N° CONTRAT : TEL 24H/24 :

VOTRE TAILLE : S - M - L - XL . . .

Je soussigné certifie avoir pris connaissance du programme et du déroulement de l'ensemble du séjour,
Des conditions générales et particulières de vente à la date de mon inscription et reconnais les accepter dans leur intégralité.

Fait à : le :

Mention manuscrite « lu et approuvé » suivie de votre signature - (pour les mineurs signature des parents)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nos conditions générales et particulières de vente vous informent sur les modalités d'inscription et de déroulement du séjour. Toute inscription au raid El Borma 1000 implique l'adhésion pleine et entière à toutes ces conditions.

A / INSCRIPTION

Pour confirmer la fiche de réservation, chaque bulletin d'inscription doit être rempli et signé par chaque participant. La réservation doit être accompagnée d'un acompte de 500 € pour les pilotes buggy, quad ou SSV, 300 € pour tous les autres participants. Le solde du règlement devra nous parvenir impérativement 60 jours avant le début du raid. L'inscription des mineurs sans problème de santé est possible à condition qu'ils soient accompagnés d'au moins un parent répondant d'eux et en assurant une pleine surveillance.

B / CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tous les conducteurs de véhicules participant au raid (quad, buggy, SSV, 4x4) engagent personnellement leur responsabilité vis-à-vis de la législation, du code de la route, de la réglementation douanière en vigueur en Tunisie. Ils sont responsables de leur conduite et en aucun cas l'organisation ne pourrait être tenue pour responsable d'un accident ou d'une casse mécanique survenue sur le parcours (seul ou avec un tiers). Seule leur assurance personnelle interviendrait en cas de sinistre éventuel. Nous rappelons que ce raid se déroule dans des lieux ouverts à toute circulation (route, piste, et même hors piste) ce n'est pas une compétition, il n'y a aucune notion de vitesse ni de classement.

C / ANNULATION

L'organisation se réserve le droit d'annuler son épreuve si le nombre d'engagés quad et buggy n'atteint pas le nombre de 20, à 21 jours du départ. Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées et aucune indemnité ne pourra être demandée à l'organisation. Un séjour avec d'autres modalités pourra éventuellement être proposé sans obligation d'acceptation.

Annulation émanant du client :

- plus de 30 jours avant le départ : retenue de 30% du prix de l'inscription par personne
- plus de 21 jours avant le départ : retenue de 50% du prix de l'inscription par personne
- plus de 7 jours avant le départ : retenue de 75 % du prix de l'inscription par personne
- entre le 7^{ème} jour et le jour du départ : retenue de 100% du prix de l'inscription par personne.

Les billets avion ou bateau une fois émis, ne sont ni modifiables, ni remboursables. Les pourcentages ci-dessus s'entendent donc avec un minimum de retenue représentant la valeur de ce billet.

Toute demande d'annulation doit être faite par lettre recommandée avec AR à : Michel FABRE

MF LOISIRS ORGANISATION quartier saint Pierre, route de Valcros 83390 CUERS, le cachet de la poste faisant foi.

D / ASSURANCE

Tous les participants (avion ou bateau) bénéficient automatiquement de l'assurance assistance rapatriement.

Chacun a la possibilité de garder son assurance personnelle. (voir bulletin d'inscription)

L'assurance assistance pour les véhicules des voyageurs bateau reste à leur charge. Elle est généralement prévue dans leur contrat.

Une assurance annulation voyage aller/retour + hôtels peut être proposée en option.

E / FORMALITES

Chaque participant doit être en possession d'un passeport pour le voyage en bateau valable au moins 3 mois après la fin du séjour. La carte d'identité suffit pour le voyage en avion. Le non respect de l'accomplissement de toutes les formalités de la part du participant ne peut engager en aucun cas la responsabilité de l'organisation.

La responsabilité du participant est engagée dans le cas où il serait empêché d'y participer par suite à une arrivée tardive au départ, ou encore s'il se présentait à la frontière avec des documents non en règle (passeport, carte grise du véhicule à un autre nom . . .) Celui-ci ne pourra prétendre à aucun remboursement. L'établissement de ces documents étant à la charge exclusive des voyageurs.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

A / Les billets de transport bateau ou avion, seront remis aux participants au moment du départ. Ils doivent être conservés pour le retour. En cas de perte ou de vol, le client devra assurer le financement d'un nouveau billet de transport et ne pourra prétendre à aucune indemnité de la part de l'organisation.

B / Chaque participant doit prendre acte du fait que ce raid n'est pas une compétition, qu'il se déroule dans des lieux parfois isolés ou du moins assez loin d'un centre de secours, ou de réparations.

Concernant les assistances médicales et mécaniques, aucune réglementation n'oblige un organisateur à faire accompagner ses séjours par des médecins et des mécaniciens. Ils seront présents malgré tout sur ce raid pour vous assurer un maximum de sécurité.

Le médecin présent est un habitué de l'organisation des secours dans le sport automobile en France.

Toutefois, nous insistons sur le fait que le « risque zéro » ne peut être garanti et qu'il convient d'apporter des précisions sur le rôle de ces assistances et surtout sur leurs limites.

Assistance médicale :

Le médecin pourra traiter tous les petits problèmes de médecine générale et tous les petits accidents bénins. Il pourra également porter les premiers secours en cas de nécessité pour un cas plus grave. Si la situation exigeait des moyens médicaux que nous n'avons pas, il pourra assurer la coordination avec l'organisme d'assistance rapatriement qui prendra en charge la personne concernée selon les garanties de son contrat. En aucun cas, l'organisation ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences d'une déficience des moyens médicaux disponibles (concernant le médecin du séjour ou les services médicaux locaux).

Assistance technique :

Cette assistance est présente également pour vous apporter une aide complémentaire à vos problèmes mécanique la mieux possible pendant le raid. Elle ne vous dispense pas de prévoir vous-même votre nécessaire pour les réparations éventuelles dans chaque équipe. Elle n'a aucune obligation de résultat et en aucun cas elle ne pourra être tenue pour responsable en cas d'abandon définitif (quad, buggy,SSV, 4x4 . .).

D'une manière générale il faut prendre acte que les assistances médicales et mécaniques ne peuvent transporter que des moyens matériels et techniques limités, qu'elles ne pourront pratiquer des interventions dans le désert dans les mêmes conditions que dans un hôpital ou un garage. De ce fait chaque participant prend le risque de n'avoir accès qu'à des secours limités, avec toutes les conséquences que cela peut engendrer.

C / Concernant les transporteurs (bateau, avion) l'organisation n'agit qu'en qualité d'intermédiaire entre ceux-ci et les voyageurs, elle ne peut être tenue responsable de tout retard ou modification de date, d'horaires, de lieu de départ survenu avant ou pendant le raid

De ce fait, aucune indemnité ne pourra être demandée à l'organisation.

De même, l'organisation ne peut être tenue responsable de toute modification de programme provenant d'éléments imprévus (circonstances politiques, grèves, fortes intempéries, catastrophes naturelles. . .) tout ou partie du circuit pouvant être annulée, les participants auront droit dans ce cas au remboursement des sommes correspondantes aux prestations non fournies, déduction faite des retenues appliquées par les intermédiaires et à l'exclusion de tout dommage et intérêt.

En cas d'accidents ou d'incidents matériels ou corporels survenant pendant le séjour, la responsabilité de l'organisation et de ses prestataires (qu'ils soient rémunérés ou bénévoles) même si elle est prouvée, ne pourrait être engagée au-delà d'une indemnité dont le montant serait limité au montant des frais d'inscription du participant concerné. En aucun cas la réparation d'un préjudice ne pourrait excéder cette limite et l'organisation ne pourrait être tenue à la prise en charge d'un préjudice immatériel ou indirect qu'elle qu'en soit la cause.

En outre, les participants s'engagent à renoncer à tous recours visant à l'obtention de dommages et intérêts contre l'organisation, les personnes assurant l'accompagnement (qu'elles soient rémunérées ou bénévoles) et leurs assureurs pour tous dommages qu'ils subiraient au cours de tout le séjour.

D / Les buggies, quads et SSV devront se présenter au départ de la 1^{ère} étape avec les pleins faits (machine + réserve). Ensuite le carburant sera fourni jusqu'à la fin du raid*. Lorsque les pleins auront été faits après chaque étape, il ne faudra plus rouler, afin d'éviter les pannes d'essence à l'étape suivante. En cas de panne mécanique, les machines seront rapatriées à l'étape suivante ou directement au point de départ du raid en cas de panne grave **.

L'organisation pourra émettre des réserves pour la gratuité du rapatriement d'une machine jugée en mauvais état avant le départ du raid.

Chaque participant devra s'assurer de l'exactitude du point GPS donné pour la récupération de sa machine en cas de panne grave. Il sera le seul responsable de sa machine et toute recherche pour inexactitude de ce point, entraînera des frais entièrement à sa charge, de même que pour une panne jugée bénigne par l'organisation.

Tout est mis en œuvre pour organiser les récupérations des machines en panne le plus rapidement possible, mais aucun délai n'est prévu, compte tenu des accès parfois longs et difficiles dans la région.

Les pilotes et passagers des quads ou buggies en panne seront rapatriés au bivouac en même temps que leur machine s'il ne leur était pas possible de rejoindre ce bivouac avec leur équipe.

Pour les 4x4 personnels participant au raid, tout sera mis en œuvre en cas de panne pour faciliter leur dépannage mais aucun remorquage ne sera pris en charge financièrement par l'organisation.

En cas de nécessité de faire appel à des véhicules supplémentaires pour assurer le transport des participants dont les véhicules (quad, buggy, SSV, 4x4) sont hors d'état, les frais occasionnés seront entièrement à leur charge.

L'autonomie demandée pour un 4x4 est de 500 Km au grand maximum. Les points de ravitaillement seront communiqués sur place. Chaque participant accepte la diffusion éventuelle de photos ou vidéos sur lesquelles il apparaît : site internet, prospectus, actions publicitaires.

E / En cas de litige, seul le tribunal de TOULON est compétent.

Notre objectif est de vous satisfaire. Nous sélectionnons nos partenaires, tant agents de voyages que prestataires de service, le plus rigoureusement possible. Nous organisons nos voyages avec le plus grand soin et notre information se veut complète, claire et honnête. Nous vous conseillons au plus juste en respectant vos choix. Cependant malgré nos efforts, rien n'est parfait et l'impondérable peut arriver. Dans ce cas très rare, quel que soit le motif (très souvent au delà de notre obligation légale) vous pourrez compter sur notre efficacité et notre dévouement.

* la fourniture du carburant s'entend pour des machines en configuration d'origine. En cas d'engagement éventuel de modèle modifié ou de prototype, les quantités fournies seront définies avec l'organisation avant le départ.

** concernant les participants qui prendront l'option des tracés dans les grandes dunes, le rapatriement de leur machine à l'étape du jour, en cas de panne, devra être assuré par leur soin avec leur équipe, dans la mesure du possible. Si le participant concerné désire faire rapatrier sa machine, les frais occasionnés resteront à sa charge. Elle sera ensuite prise en charge par l'organisation jusqu'au point de départ du raid.

RC ORGANISATION AXA N° 3248102904